

A.C.C.A MURIANETTE
REGLEMENT INTERIEUR 2024- 2025

DATE OUVERTURE DIMANCHE 08 SEPTEMBRE 2024 A 7 HEURES
DATE FERMETURE GÉNÉRALE DIMANCHE 12 JANVIER 2025
JOURS FERMETURE LES VENDREDIS TOUTE L'ANNEE

SANGLIER OUVERT DIMANCHES, MARDIS, JEUDIS, SAMEDIS PLUS LUNDI 09 SEPTEMBRE
LUNDI 11 NOVEMBRE MERCREDI 25 DECEMBRE ET MERCREDI 01 JANVIER 2025
SANGLIER A DECLARER AU PRESIDENT LE JOUR MÊME

CHEVREUIL

OUVERT DIMANCHES ET SAMEDIS MARDIS PLUS LUNDI 09 SEPTEMBRE ET 11
NOVEMBRE MERCREDI 25 DÉCEMBRE ET 01 JANVIER 2025

CHEVREUILS (CHASSE PAR EQUIPE). DONT 3 JEUNES

IL FAUT GARDER LES MACHOIRES DES JEUNES CHEVREUILS, CAR CELLES- CI DOIVENT
ETRE PRESENTEES A LA FEDERATION EN FIN DE SAISON.

CHEVREUIL A DECLARER LE JOUR MÊME AU PRESIDENT N° TELEPHONE 06 23 97 69 36

CHASSE CHEVREUIL ET SANGLIER CARNET DE BATTUE OBLIGATOIRE AINSI QUE LA
POSE DE PANNEAU INDIQUANT LA BATTUE.

LES PANNEAUX DOIVENT ETRE ENLEVES APRÈS LA FIN DE LA BATTUE (REGL FDCI).

JOURS DE CHASSE PETITS GIBIERS

DIMANCHES, LUNDIS, MARDIS, MERCREDIS, JEUDIS ET LES SAMEDIS

LACHERS DE GIBIERS EN PLAINE UNIQUEMENT

DIMANCHE 08 SEPTEMBRE

SAMEDI 21 SEPTEMBRE

MERCI DE RESPECTER LES CLOTURES, LES CULTURES ET DE RAMASSER VOS
CARTOUCHES. ET DE NE PAS CHASSER A PROXIMITE DES CHEVAUX EN PLAINE

CARTES TEMPORAIRE PERIODE DU 13 OCTOBRE AU 31 DECEMBRE 2024 PRIX 15 EUROS.
CARTE PRISE LA VEILLE INVITÉ MEME PERSONNE 3 FOIS NOMBRE D' INVITÉS PAR
BATTUE 6 MAXIMUM. LES CARTES DOIVENT ETRE EN POSSESSION DU CHASSEUR
INVITÉ

DEUX SECTEURS SONT PREVUS UN SECTEUR LA TOUR LIMITE ROUTE DE COMBELOUP
UN AUTRE SECTEUR LE RESTE DE LA COMMUNE
CHAQUE EQUIPE ALTERNERA SUIVANT LE TABLEAU CI-JOINT

LE PORT DU BAUDRIER EST OBLIGATOIRE POUR LA CHASSE AU GROS GIBIERS
EN BATTUE AINSI QUE LA TENUE DU REGISTRE A PARTIR DE TROIS PARTICIPANTS
(CERVIDES SANGLIERS ET RENARDS) PENDANT TOUTE LA SAISON DE CHASSE.

CHASSE FERMEE PAR TEMPS DE NEIGE POUR LE CHEVREUIL ET LE SANGLIER DES QUE
LA NEIGE EST A HAUTEUR DES PERRETS Y COMPRIS LE SECTEUR DE LA TOUR

CHASSE A LA BECASSE EST OUVERTE APRES LA FERMETURE GENERALE 13 JANVIER
2025 UNIQUEMENT LES MERCREDIS ET SAMEDIS JUSQU'AU 20 FEVRIER 2025 UNE
BECASSE PAR SEMAINE

CHASSE AU RENARD APRES LE 13 JANVIER 2025 CHASSE OUVERTE LES SAMEDIS ET
DIMANCHES JUSQU'AU 27 FEVRIER 2025 LE MATIN.

CHASSE AU LIEVRE FERMEE TOUTE LA SAISON DE CHASSE.

ATTENTION CHASSE AU PLOMB INTERDIT AUX ABORDS DES COURS D'EAU